

Matériel	Classement	Age	Conditions d'acquisition (par le responsable légal) et de détention (par le mineur)
Armes et lanceurs non pyrotechniques (2 à 20 joules) et leurs munitions et éléments de munition	D 2° h et D 2° j	9 - 18 ans	Mineur titulaire d'une licence de tir valide, avec autorisation du responsable légal non inscrit au FINIADA (Art. R 312-52 du CSI)
<i>Lanceurs de paintball</i>	<i>D 2° h</i>	<i>9 - 18 ans</i>	<i>Utilisation autorisée sur les terrains de paintball déclarés en application du Code du Sport (Art. R 312-52 du CSI)</i>
Armes et éléments d'arme	C et D 1°	12 - 18 ans	Mineur titulaire d'une licence de tir valide, avec autorisation du responsable légal non inscrit au FINIADA (Art. R 312-52 du CSI) *
Armes neutralisées, ou de collection déclassées par arrêté	D 2° d et D 2° g	16 - 18 ans	Avec autorisation du responsable légal non inscrit au FINIADA (Art. R 312-52 du CSI)
Armes et éléments d'arme	C et D	16 - 18 ans	Mineur titulaire d'un permis de chasser validé de l'année en cours ou de l'année précédente, avec autorisation du responsable légal non inscrit au FINIADA (Art. R 312-52 du CSI) *